



acteur Alice Lavigne,
mémoire vive de Chevilly-Larue ► P. 16



en actions Inauguration de la maison
des associations Lucie Aubrac ► P. 20

en débat La résidence Anatole France
entre concertation et requalification ► P. 18

découvertes Un « espace contes »
à la médiathèque Boris Vian ► P. 26

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 79 - juin 2007

Environnement

**Le développement
durable en pratiques**

Dossier pages 7 à 12

Le TVM arrive à Chevilly-Larue

Le prolongement du bus Trans-Val-de-Marne Ouest depuis son terminus actuel au MIN de Rungis, vers La Croix de Berny à Antony, sera effectif le 21 juillet. À partir de cette date, les Chevillais pourront ainsi profiter du nouvel arrêt « Mairie de Chevilly-Larue », qui sera situé le long du boulevard circulaire du MIN, derrière le Centre technique municipal. Huit autres nouveaux arrêts entreront en vigueur à cette même date et desserviront également Rungis et Fresnes. Les Chevillais disposeront alors de correspondances avec la ligne 8 du métro, les RER A, B et C

et plusieurs lignes de bus. Grâce à ce prolongement, de 7 km, le TVM, bus totalement en site propre* avec une fréquence prévue de 4 minutes en heures de pointe** et une vitesse moyenne de 23 km/h, mettra l'arrêt « Mairie de Chevilly-Larue » à environ 19 minutes de la Croix de Berny. ●

Géraldine Kornblum



* À Antony, du fait des travaux de couverture de l'A86, le site propre sera réalisé ultérieurement.

** À terme, sur décision du STIF.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°79

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directeur de la rédaction : André Deluchat.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence

Bédouet, Mala Benoît,

Marc Ellenberger, Fabrice

Neddard, Pierre Mitev,

Mira, Philippe Stisi.

Secrétariat : Yvette Valladas.

Photothèque :

Annie Teffaine.

Conception et maquette :

Anatome.

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la

Communication

de la ville de Chevilly-Larue,

29, rue de l'Adjudant-

Chef Dericbourg,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 56 30 09 10.

Fax : 01 56 30 09 18

E-mail : communication@

ville-chevilly-larue.fr

Directrice de la

communication :

Marion Quaglio.

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé... ça va se passer

- Cérémonies de la journée de la Déportation et du 8 mai
- Appel du général de Gaulle, rafle du Vel'd'Hiv' et fête de la Libération
- L'été sur les Planches
- « Ta ziqu' en scène »
- « Équi-libre »
- Bal des sapeurs-pompiers

7-12 Enjeux

- Le développement durable en pratique

14-15 Près de chez vous

- L'îlot Saint-Michel en débat
- L'opération Pierre et Marie Curie soumise à enquête publique
- Visite au centre de tri de Rungis
- Inauguration des résidences Cœur de ville et Le Béarn

- Kermesses des écoles : un air de fête
- Soirée rencontre autour du sculpteur Lipsi

16-17 Acteur

- Alice Lavigne, la mémoire vive de Chevilly-Larue

18-19 En débat

- Anatole France : imaginer aujourd'hui le quartier de demain

20-21 En actions

- Les associations ont leur maison
- Devoir de mémoire
- Repas à domicile
- Les délibérations du Conseil municipal
- Permanences des élu(e)s

22-23 Tribunes

- Expressions des élu(e)s

24-27 Découvertes Culture

- En avant « Ta ziqu' en scène » !
- Inscriptions au Conservatoire de musique et de danse
- Un « espace contes » à la médiathèque Boris Vian
- Derniers jours de « Territoires (ré)enchantés »
- Mémoire
- Groupe scolaire Pierre Curie : une construction dans l'urgence il y a 50 ans

28-29 Sports

- Nager, marcher, courir

30-31 Vie pratique

- État civil
- Les pharmacies de garde
- Les offres d'emploi
- Les permanences
- Les infos indispensables

Le point de vue du maire

Je tiens à remercier au nom de la Municipalité les 1 100 Chevillais qui ont retourné à la Mairie la carte T du Conseil municipal exigeant le maintien des structures d'accueil de la Sécurité sociale.

Cette mobilisation importante confirme, s'il en était besoin, l'extrême sensibilité de la population, et tout particulièrement des personnes âgées et retraitées, à l'égard de ce bien commun qu'est la Sécurité sociale, et dont nous attendons qu'il fonctionne comme un service public de proximité.

Le Conseil municipal s'est exprimé nettement pour rejeter le plan dit « Convergences » de la CPAM visant à supprimer par étapes les centres de paiement, puis les espaces d'accueil, pour finalement regrouper l'accueil et la gestion de tous les dossiers dans 3 sites du Val-de-Marne au lieu de

41 actuellement. Il est en effet nécessaire que les personnes les plus fragiles et les moins mobiles puissent disposer à proximité de leur domicile d'une structure d'accueil permettant de les informer sur leurs droits, de réceptionner leurs dossiers médicaux et de les vérifier afin de gagner du temps sur les remboursements. Cet accueil est aussi un soutien moral et psychologique qui n'a pas de prix.

Si elle devait confirmer l'intention de vendre le patrimoine immobilier des centres de paiement, la direction de la CPAM commettrait une forfaiture : en effet, ces locaux ont très souvent été mis à disposition gratuitement après la Libération par les communes pour permettre la création et la mise en place sur tout le territoire national de la Sécurité sociale. Cet acte municipal de solidarité s'inscrivait dans l'élan pro-

gressiste de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, illustré par le programme profondément humaniste du Conseil national de la Résistance, notamment en ce qui concerne le droit à la santé, à une retraite digne et la politique de la famille. Il est donc immoral et de vendre ces biens pour en tirer profit, et ceci sans aucune concertation avec quiconque !

Avec ce plan, les dirigeants de la CPAM voudraient à la fois faire rentrer du « cash » et diminuer les dépenses en supprimant jusqu'à 250 emplois. Or, supprimer les locaux et supprimer le personnel, c'est la voie de la suppression pure et simple de la Sécurité sociale, du principe de cotisation répartie entre employeurs et salariés, et du principe de solidarité entre les générations pour ce qui concerne les retraites. Nous défendons d'autres propositions pour financer le système de protection sociale. Au cœur de celles-ci, le Conseil

municipal a adopté plusieurs vœux demandant que les revenus financiers soient mis à contribution au même niveau que les revenus du travail, afin de mettre à jour le principe de solidarité en fonction de la richesse réelle.

Sécurité sociale : belle mobilisation chevillaise

Nous ne faiblirons donc pas, avec vous, pour exiger jusqu'au bout l'abandon du plan « Convergences » et le maintien, voire la réouverture des structures d'accueil de proximité. Vous avez encore la possibilité de signer la carte T : toutes les signatures seront acheminées. Merci encore de votre participation. ●

Christian Hervy
Maire et Conseiller général



Élection du président de la République - Scrutin du 6 mai 2007

Électeurs inscrits	Votants	Bulletins nuls	Suffrages exprimés
10 338	8 674 83,90 %	289 3,33 %	8 385 96,67 %

Nicolas Sarkozy 3945 voix
47,05 %

Ségolène Royal 4440 voix
52,95 %



Commémoration du 8 mai 1945

Cérémonies de la journée de la Déportation et du 8 mai 1945

Il y a 62 ans, le 8 mai 1945, l'Allemagne hitlérienne capitulait devant la force conjuguée des peuples coalisés contre le nazisme. La victoire de la démocratie l'emportait alors contre un système totalitaire responsable de la plus grande tuerie de tous les temps. Le 29 avril, journée de la Déportation, le Maire, ses adjoints, des anciens combattants et des représentants de l'Association du comité d'entente des anciens combattants, des communautés religieuses et des membres du Conseil municipal d'enfants, ont rendu hommage aux plus de 6 millions de victimes de la barbarie, torturées, assassinées dans les camps de concentration et d'extermination. Puis, le 8 mai, ce même aéropage a commémoré la signature de l'Armistice et la capitulation sans condition des armées nazies, rappelant au souvenir de chacun le combat de tous les résistants. Ces deux anniversaires étaient aussi, comme l'a souligné le Maire, « l'occasion d'exprimer un appel à sauvegarder la paix, la fraternité entre les peuples (...) et d'appeler à la vigilance contre la barbarie ». ●



Cérémonie de la journée de la Déportation

Du 15 juillet au 25 août

L'été sur les



Judi 21 juin

Concert-tremplin Ta Ziqu' en scène

La Maison pour tous et le Conservatoire municipal organisent un tremplin consacré aux musiques actuelles, avec six groupes amateurs de Chevilly-Larue. Qui sera vainqueur? Au programme: du rock, du ragga et du rap. Concert gratuit, place Nelson Mandela à 19h. ●



Planches



Pour ceux qui passeront l'été en ville, la 3^e édition des Planches à Chevilly-Larue, organisée en partenariat avec le Conseil général, offrira toute une palette d'activités ludiques, culturelles et sportives pour petits et grands. Du mardi au dimanche, de 14 à 19h (sauf animations spécifiques le midi et en soirée), il y aura les incontournables : la structure gonflable pour les plus petits, la malle de livres mise à disposition de tous par la médiathèque, les initiations à la pratique sportive par le SMJ, l'accès à 5 € pour 5 entrées à la piscine, etc. Sans oublier les balades à poney et les séances d'initiation au taï chi chuan, à la danse berbère, aux échecs, et autres surprises. Et bien sûr, les transats, les parasols, les brumisateurs et le farniente. Parmi les temps

forts, on peut déjà noter les pique-niques des 19 et 26 juillet et des 9 et 23 août (la ville offre le dessert et le café), et les barbecues-concerts en soirée à partir de 19h les 15 et 28 juillet et les 4 et 18 août. La fête de la Libération, le 25 août, marquera la clôture des Planches avec un bal animé par l'orchestre Dance Orchestra à partir de 19h sur le parking face à la piscine municipale. ●

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet « Équi-libre »

La 4^e édition du marché du commerce équitable « Équi-libre », organisée par le Pôle local d'économie solidaire en partenariat avec le festival de l'Oh !, proposera un week-end festif et convivial. Au programme : une quarantaine d'exposants et leurs produits artisanaux, un défilé de mode (samedi à 16h30), un concert capverdien de la chanteuse Mariana Ramos (samedi à 18h30), une conférence-débat (dimanche à 15h), un spectacle par et pour les enfants (dimanche à 17h), des ateliers-jeux... ●

**Parc des centres de loisirs
(rue Petit-Le-Roy)**
**Le samedi de 10 à 22h
(inauguration à 11h30),
le dimanche de 10 à 19h.**

18 juin, 18 juillet, 25 août

Appel du général de Gaulle, rafle du Vel'd'Hiv' et fête de la Libération

Trois commémorations d'importance vont être célébrées, au nom du devoir de mémoire. À commencer par l'évocation de l'appel à la résistance du général de Gaulle que celui-ci lança d'outre-Manche sur la BBC le 18 juin 1940, après la défaite de l'armée française face à l'Allemagne nazie. Rendez-vous à 18h30 devant le portail de l'église Sainte-Colombe. Puis, le 18 juillet, un hommage sera rendu aux 12884 juifs, dont 4051 enfants, arrêtés lors de la rafle du Vel'd'Hiv' des 16 et 17 juillet 1942. De cette rafle, la plus importante de France, seuls 811 rescapés reviendront des camps de la mort. L'hommage aura lieu devant le Monument aux morts derrière l'église Sainte-Colombe. Enfin, le 25 août, sera célébrée la Libération de Paris, première capitale à s'être libérée elle-même. La commémoration aura lieu le matin devant la stèle de Jacques Hellouin et du père Mazurié, devant la stèle du maréchal Leclerc, du lieutenant Petit-Le-Roy et de l'adjudant-chef Dericbourg. Puis, devant le Monument aux morts derrière l'église Sainte-Colombe. Le soir, un bal sera donné sur le parking face à la piscine municipale (rue Petit-Le-Roy) à partir de 19h. ●

Vendredi 13 juillet

Bal des sapeurs- pompiers

À l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, les sapeurs-pompiers de Chevilly-Larue convient la population à leur traditionnel bal. Cette soirée dansante sera animée par l'orchestre Cora Mettoudi, à partir de 20h. Entrée libre. 328, avenue de Stalingrad. ●



en résumé

Tous éco-responsables

Circulations douces, collecte sélective, géothermie, éco-composteurs, récupérateurs d'eaux pluviales... Chevilly-Larue n'a pas attendu que l'écologie soit à la mode pour pratiquer le développement durable.



Environnement

Chevilly-Larue soigne son oxygène

La commune intervient sur tous les possibles pour promouvoir le développement durable et offrir une ville agréable à vivre aux générations futures.

Kyoto, 1997. Le monde entier prend conscience de l'urgence à protéger la planète. Pour lutter contre le réchauffement climatique, le protocole signé impose la réduction des émissions de gaz à effet de serre de plus de 5 % d'ici 2012. Les 156 pays signataires, dont la France mais pas les États-Unis, s'engagent alors dans la voie de la maîtrise énergétique et du développement des énergies renouvelables. Il faut faire vite. L'Europe se donne l'objectif de

compter, d'ici 2010, 20 % de ces énergies non polluantes. Les collectivités territoriales sont sollicitées pour participer à l'effort. Et Chevilly-Larue fait figure de pionnière en la matière. Voici plus de 20 ans, la ville a développé une expérience originale en choisissant d'investir dans la géothermie, un système de production d'énergie et d'eau chaude sanitaire qui puise sa source dans la chaleur naturelle de la terre. Le réseau qui alimente aujourd'hui les communes de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses, toutes deux à l'origine du projet, et Villejuif, n'a cessé de se développer au point d'être devenu le plus important d'Europe. Depuis peu, le bâtiment du centre

de recherche international de L'Oréal est raccordé.

Non polluante et vieille comme le monde, puisqu'il y a 20000 ans déjà, les hommes utilisaient la pierre volcanique pour se chauffer, la géothermie reste pourtant largement sous-exploitée. Mais, depuis septembre

◀ **En 2002, Chevilly-Larue avait déjà obtenu le grand prix de l'environnement des villes d'Île-de-France.** ▶▶

2006, un amendement adopté au Sénat a fait baisser le taux de TVA de 19,6 % à 5,5 %. Économique pour les ménages, cette décision fiscale devrait aussi constituer une mesure incitative pour investir dans cette énergie.

Outre l'énergie, promouvoir le développement durable est un tout qui concerne à la fois les pouvoirs publics, les entreprises, les citoyens. Ainsi, le Plan local d'urbanisme, que le Conseil municipal de Chevilly-Larue a adopté le 30 janvier 2007 et qui dessine le visage de la commune pour les 15 ans à venir, promeut une approche globale du respect de l'environnement. Dorénavant, par exemple, les constructions vont

respecter les normes Haute qualité environnementale. « *Les réalisations municipales vont s'efforcer d'être exemplaires en ce domaine* », promet le projet d'aménagement et de développement durable, traduction politique du PLU. Le futur lycée intercommunal n'y échappera

pas. Le projet intègre aussi un plan de lutte contre les nuisances sonores, des mesures pour améliorer la qualité de l'air, le développement des espaces verts et des circulations douces ou encore le traitement écologique des déchets.

En 2002, la ville avait déjà obtenu le grand prix de l'environnement des villes d'Île-de-France. En 2007, elle garantit dans ses projets d'aménagement de « rester agréable à vivre pour les générations futures ». L'objectif correspond presque mot pour mot à la définition que la Commission mondiale pour l'environnement et le développement donnait du développement durable à la fin des années 80, quand cette notion a été définie. Il s'agit d'un « *type de développement qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes, sans réduire la possibilité des générations futures de satisfaire les leurs* » ●

Mala Benoît



Ci-dessus : la déchèterie intercommunale, rue du Stade (renseignements pratiques : www.sievd.fr).
Ci-dessous : un récupérateur d'eaux de pluie (lire page 11).



Chiffres clés

1%

La part des énergies renouvelables dans la consommation mondiale.

230 000

Le nombre de tonnes de pétrole économisées chaque année en France grâce à la géothermie.

1 000

Le nombre d'années qu'il faut à un sac plastique pour se dégrader dans la nature.

5 166

La quantité d'ordures ménagères déposées par les Chevillais en 2006.



enjeux

Parole d'élus

« Améliorer le cadre de vie des Chevillais »



Didier Dubarle, maire-adjoint délégué à l'Environnement.

« Aujourd'hui, nous menons des actions très ciblées avec la distribution d'éco-composteurs, de récupérateurs de déchets de soin, de récupérateurs d'eau de pluie, etc. Nous mènerons également des actions de sensibilisation contre les

déjections canines. Autant de gestes quotidiens qui responsabilisent les citoyens. Mais l'environnement, ce n'est pas que la collecte des déchets. À Chevilly-Larue, nous n'avons pas attendu que l'écologie soit à la mode pour faire du développement durable une priorité. Bien sûr nous avons la géothermie. Mais localement, c'est depuis 1977 que notre préoccupation constante est d'améliorer en perma-

nence le cadre de vie. Ainsi, nous avons toujours pris soin d'arborer chaque rue refaite, de préserver les espaces naturels, de nous attacher au traitement de l'eau, ou encore de développer les modes de transports propres. L'arrivée du Trans-Val-de-Marne puis du tramway, l'aménagement de coulées vertes et d'un parc urbain, seront des gages de bien-être pour les générations futures ».

Collecte sélective

Triez, la planète vous le rendra

Plus on consomme, plus on jette. Trier, c'est offrir une seconde vie à nos emballages.

Savez-vous vous qu'une tonne de papier fabriqué grâce au recyclage permet d'économiser 2,5 tonnes de bois ou encore l'équivalent de 6 mois de consommation d'eau par habitant ? Trier ses déchets, c'est permettre aux emballages de renaître sous forme de produits recyclés. La boîte de conserve revient dans la fabrication des voitures, la canette trouve une seconde vie dans nos clés, la brique de lait se fait papier cadeau, la bouteille de soda devient laine polaire... Dans notre grand village planétaire, la « tri attitude » entre peu à peu dans les mœurs. L'enjeu est important. En 1960, chaque Français produisait en moyenne 200 kilos de déchets par an. Trente

ans plus tard, ce chiffre avait déjà doublé. La société de consommation impose toujours plus d'emballages. Sans recyclage, les ressources naturelles arriveraient vite à épuisement. Collectés à la maison, les déchets sont triés par le Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets (Sievd) afin de se préparer à partir pour les filières de recyclage. Mise en place en 2000 à Chevilly-Larue, la collecte sélective a contribué à réduire le volume de déchets ménagers. Les habitants trient de mieux en mieux, notamment grâce à l'embauche par la Municipalité, en 2005, d'une ambassadrice du tri. ●

M. B.

Compost à domicile

Pour créer son engrais ou fabriquer son terreau, les recettes de grands-mères ont fait leurs preuves : il suffit de composter. C'est facile et bon pour l'environnement car cela évite de jeter des déchets utiles et réduit l'achat d'engrais polluants. En 2006, la ville a décidé d'aider à la valorisation de ces déchets organiques en mettant à disposition des éco-composteurs contre la somme symbolique de 15 €. Le succès est tel qu'après la centaine distribuée l'an dernier, cinquante nouveaux éco-composteurs ont été remis en 2007 et quarante habitants se sont déjà inscrits pour en recevoir un en 2008.



Parole d'expert

« Triez pour sauver la planète »



Ismahan Bonvallet, ambassadrice du Tri au service Environnement, propreté et fleurissement.

« Une partie importante de mon travail consiste à faire passer un message :

triez pour sauver la planète. Au premier abord, la collecte sélective représente des efforts et une perte de temps. Les

habitants n'ont pas forcément conscience que sans recyclage, les matériaux comme le pétrole, le sable, l'eau ou encore les minéraux, s'épuisent. Avant, je ne faisais qu'expliquer à quoi correspondaient les poubelles : la jaune pour le papier, la verte pour le verre. Mais cela ne leur parlait pas. Alors, j'ai orienté mon travail vers la pédagogie, surtout auprès des enfants, en intervenant notamment à la Maison

pour tous ainsi que dans les classes dans le cadre de l'opération sur le civisme et le développement durable menée par le comité de quartier Larue en février. Quand je parviens à convaincre que le simple fait de trier le plastique ou le verre permet de préserver les réserves de pétrole ou de sable, l'impact est important. Le but de la collecte sélective, c'est de recycler des matériaux pour en recréer d'autres ».

Incineration

La seconde vie de nos poubelles

Les déchets sont brûlés et les cendres revalorisées.

Le 24 novembre 1883, par mesure de salubrité publique, le préfet Eugène Poubelle impose l'usage de récipients spéciaux pour le dépôt des déchets.

Pouvait-il se douter qu'un peu plus de cent ans plus tard, l'abondance d'ordures ménagères allait provoquer la fermeture des décharges et l'obligation d'incinérer nos rejets? La poubelle du préfet existe toujours. Elle est même devenue plurielle et... sacrément encombrante! L'an dernier, chaque Chevillais a jeté 280 kilos de déchets.

Mais ces ordures ne sont pas perdues pour tout le monde. Transportées à l'usine d'incinération de Rungis, elles sont brûlées pour réduire leur volume

de 90%. La chaleur produite par la combustion est utilisée pour le fonctionnement du MIN et d'une partie de l'aéroport d'Orly. Les fumées sont traitées dans des filtres pour expurger les gaz les plus toxiques. Quant aux cendres, elles sont promises à une seconde vie. Après avoir été refroidies, elles sont acheminées jusqu'à l'incinérateur de Lagny-sur-Marne, en Seine-et-Marne, afin de «suinter». Car les mâchefers issus de l'incinération contiennent des minerais qui vont être valorisés. Ceux-ci sont alors transportés dans des barges tractées sur la Marne, jusqu'à l'usine qui les transforme en matériaux pour la construction. Ils sont souvent utilisés par les entreprises du bâtiment en substitution du sable et peuvent notamment servir en sous-couches pour la construction des routes. ●

M. B.

Jeter les déchets de soin sans risque

Un jour, une habitante atteinte de diabète a appelé le service Environnement car elle ne savait plus que faire de ses seringues usagées depuis que l'association qui les collectait avait cessé de le faire. Il est en effet totalement interdit, pour des raisons de sécurité, de jeter les déchets d'activités de soin à la poubelle. La ville a donc décidé de prendre en charge ce service. Depuis le 1^{er} avril, elle met à disposition des récupérateurs de déchets que les riverains peuvent se procurer dans toutes les pharmacies et au Centre technique municipal (CTM : voie de Rungis, derrière le Centre culturel). Une fois pleins, il faut les rapporter au CTM. «*Nous avons recensé 36 personnes susceptibles de bénéficier de ce service. Nous en sommes déjà à une cinquantaine*», constate Aurore Wissalzer, responsable du secteur Déchets urbains.

Récupérateurs d'eaux de pluie

Un cadeau tombé du ciel

Il y a un an, c'est à titre expérimental que le Conseil général, conjointement avec la Municipalité, a financé et mis à disposition des riverains du quartier Bretagne, une zone particulièrement exposée aux inondations, des récupérateurs d'eaux pluviales. Un dispositif simple qui permet de lutter contre une éventuelle catastrophe naturelle mais aussi d'économiser de manière conséquente des mètres cube d'eau pour jardiner ou encore laver sa voiture. Conséquence : une économie de 20 à 30 % sur la facture d'eau. Cette expérience s'avérant profitable à tous, elle sera prochainement étendue dans le quartier. ●

Parole de citoyen

« Des comportements de vie alternatifs »



Jean-Louis Landié, habitant du quartier Larue.

« J'ai pris, depuis tout petit, l'habitude d'utiliser le compost que nous fabriquons au fond du jardin. Je me sers aujourd'hui de l'éco-composteur fourni par la ville comme d'une pré-étape pour dégrader les déchets organiques,

pelures de légumes, herbe tondue, feuilles mortes, avant de les mélanger au compost. Cela permet de fabriquer mon propre terreau et de l'utiliser pour le potager ou les plantes. Je suis très sensible à la question écologique qui constitue pour moi une approche douce de la vie. J'ai 52 ans et j'essaie d'éduquer mes deux enfants dans le respect de l'environnement et des comportements

de vie alternatifs. Le développement durable relève du domaine politique mais aussi des comportements de chacun. Dans la mesure de mes moyens, j'achète des produits bio tels que nourriture, vêtements, produits ménagers, car c'est aussi un soutien pour ceux qui cultivent autrement. La France n'en est encore qu'aux balbutiements des démarches écologiques. »

Géothermie

Le vent, le soleil et... la terre

Le réseau qui alimente en chauffage et eau chaude la plupart des Chevillais a récemment fêté ses 20 ans. Il fournit une énergie propre à un prix très compétitif.

En théorie, on pourrait chauffer tout Paris avec la géothermie. Les habitants d'Île-de-France ont sous les pieds un réservoir naturel de chaleur terrestre. Le principe ? Panser l'eau en plongeant à 1800 m de profondeur. La température de l'eau est remontée à 74° C et utilisée pour réchauffer un bassin qui alimente en chauffage et eau chaude sanitaire. Il n'y a pas de combustion, juste un échange de chaleur. Adieu le CO₂, principal responsable du réchauffement climatique. Les systèmes de chauffage classique génèrent un quart de la production de CO₂, responsable de l'effet de serre. Les 35 réseaux de géothermie en Île-de-France chauffent quelque 170000 logements. Les réserves du bassin parisien permettraient de tripler cette offre.

Le réseau de Chevilly-Larue et de L'Hajÿ-les-Roses est exploité par la Semhach, société d'économie mixte qui regroupe les collectivités locales et les utilisateurs. Un service public, en somme, dont le président est Christian Hervy. Pour lui, ce service ne doit pas être délégué à un prestataire privé : « *Pour que ce droit à l'énergie soit garanti et mis à l'abri des appétits spéculatifs, la meilleure solution est de le faire porter par le service public* ». Aujourd'hui, les deux centrales desservent 20000 abonnés, soit près de 45000 personnes et de nombreux équipements collectifs. Déjà peu chère du fait de l'exploitation d'une ressource disponible et à demeure, une

autre bataille vient d'être gagnée : le taux de TVA est enfin aligné sur les autres énergies. En passant de 19,6 % à 5,5 %, l'économie par foyer et par an se situe autour de 75 €. ●

M. B.

Cultivons notre cité

Une ville sans arbre ni fleur n'est pas agréable. À Chevilly-Larue, chaque restructuration de voirie s'accompagne de plantations arborées comme en témoignent les nouveaux visages des rues de Fresnes, Petit-Le-Roy, du général Leclerc ou de la place Nelson Mandela. Heureuses sont les 84 familles chevillaises qui bénéficient d'un jardin familial. Heureux aussi sont les enfants qui fréquentent le parc des centres de loisirs. Les familles, quant à elles, profitent du parc départemental. De plus, la ville a fait l'acquisition d'espaces de verdure dans le quartier Bretagne pour en faire un terrain de jeux pour les jeunes et un parc urbain. Et pour inciter à embellir encore plus la commune, le concours de fleurissement des fenêtres, balcons et jardins a été reconduit cette année. La seule contrainte est que les compositions soient visibles de la rue. Ouvrez les yeux !

La voie des circulations douces

Au chapitre du cadre de vie, on ne saurait négliger la place des modes de déplacements respectueux de l'environnement. La Municipalité entend développer son réseau actuel de pistes cyclables. Avec le Conseil municipal des enfants, elle a œuvré à l'élaboration d'un schéma communal de circulations douces. Il maillera les destinations les plus fréquentées par les jeunes Chevillais à vélo (collège Liberté, parc des sports...), tout en se raccordant au schéma départemental. La mise en place de coulées vertes (liaisons douces accessibles en toute sécurité aux piétons et aux cyclistes) complètera ce dispositif. Enfin, l'arrivée du bus Trans-Val-de-Marne en juillet et celle du tramway en 2012, offriront aux Chevillais des transports en commun en site propre, de qualité et non polluants.

Construire HQE

Parmi les importants projets de construction, celui du futur lycée intercommunal expérimentera la démarche de certification « Haute qualité environnementale ». L'espace multi-accueil de la petite enfance répondra aux mêmes normes. S'il n'existe par encore de loi ou de label, la « HQE » impose aux constructions des exigences en termes d'amélioration de la qualité de vie et de préservation de la planète. C'est une démarche volontaire qui responsabilise sur quatre critères : l'éco-construction (relation harmonieuse entre les bâtiments et leur environnement, choix des matériaux, chantier à faible nuisance), l'éco-gestion (de l'énergie, de l'eau, de la maintenance et des déchets), le confort acoustique, visuel ou olfactif, et la santé (qualité de l'air ou de l'eau).

JOURNÉE AQUATIQUE

PISCINE MUNICIPALE

2007

samedi 16 juin de 9h à 21h

PISCINE MUNICIPALE

90 à 104 rue Petit-Le-Roy
01 45 60 04 03

Service municipal des Sports

56 avenue Franklin Roosevelt
01 46 86 35 63



ENTRÉE LIBRE



Organisée par le service municipal des Sports et la section natation de l'Élan dans le cadre des 41^{èmes} jeux du Val-de-Marne



Tablapizza

1 pizza =
consommée

1 dessert
offert*

parmi la sélection suivante : tarte chaude maison (aux pommes ou à l'ananas), calzone banane, pomme Grand-Mère et sa boule de glace vanille, crème caramel géante, mousse au chocolat, pot de crème à la violette, coupe glacée ou sorbet 3 boules.

Tablapizza à CHEVILLY-LARUE

220, av. de Stalingrad

RN7 face Bricorama

94550 CHEVILLY LARUE

Tél.: 01 41 80 14 50

* Offre valable pour une personne sur présentation de ce coupon jusqu'au 30 juin 2007. Non cumulable avec d'autres offres.

Offre Découverte
nouveau restaurant

1 pizza = 1 dessert
consommée offert*

**parmi la sélection suivante : tarte chaude maison (aux pommes ou à l'ananas), calzone banane, pomme Grand-Mère et sa boule de glace vanille, crème caramel géante, mousse au chocolat, pot de crème à la violette, coupe glacée ou sorbet 3 boules.*



Tablapizza

Retrouvez chez Tablapizza les saveurs d'autrefois, la variété des pizzas, la générosité de la cuisine des campagnes du sud de la France dans une ambiance chaleureuse, comme dans une auberge.

Quartier Centre

L'îlot Saint-Michel en débat

Riverains et acteurs du projet d'aménagement de l'îlot Saint-Michel ont débattu de l'avenir de cette parcelle du monastère des Sœurs, lors d'une réunion de concertation publique le 26 avril.

L'îlot Saint-Michel, situé dans le monastère des Sœurs de la Charité Saint-Michel à l'angle des rues de Bicêtre et Henri Cretté, fait actuellement l'objet d'une révision du Plan local d'urbanisme (PLU) pour d'importants travaux de réaménagement. À l'occasion de la réunion publique qui s'est tenue dans le cadre de cette procédure, près de soixante-dix Chevillais ont pris connaissance du projet qui leur était présenté par la Municipalité, les architectes de l'agence RVA, l'aménageur Solidarité et Patrimoine et la supérieure provinciale, Sœur Cécile Lionnet. Le projet prévoit l'aménagement et l'ouverture aux laïcs de la maison de retraite Saint-Jean Eudes, ainsi que la réalisation d'une opération immobilière diversifiée. Les Chevillais ont été particulièrement sensibles à la préservation du centre ancien et à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager du monastère

telles qu'elles sont prévues. En effet, grâce à la réalisation d'une circulation douce entre la rue Henri Cretté, le Centre culturel et l'Hôtel de ville avec deux espaces verts de proximité, le monastère et son jardin privé, sa chapelle et son arboretum seront désormais visibles de tous. Les habitants ont également particulièrement apprécié les efforts dans la recherche de solutions pour loger les personnes du troisième âge puisque la construction d'une résidence sociale pour personnes âgées est prévue. Celle-ci jouxtera une crèche et éventuellement de nouveaux commerces. Ainsi, comme l'a souligné



Le Maire, Christian Hervy, entouré de la supérieure provinciale, Sœur Cécile Lionnet, et de Yvan Olivry, directeur de Solidarité et Patrimoine.

la Sœur supérieure provinciale, ce lieu, jusqu'alors fermé au public, s'ouvrira à la vie extérieure. Les Chevillais sont maintenant invités à s'exprimer sur ce projet et à rencontrer le commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique qui se tiendra du 18 juin au 20 juillet, au service Urbanisme, 40 rue Élisée Reclus. Tél. : 01 45 60 19 62. ●

Géraldine Kornblum

Quartier La Guinet

L'opération Pierre et Marie Curie soumise à enquête publique

Une opération mixte d'aménagement est prévue entre l'hôtel B&B et le restaurant La Criée, avec, au programme, la construction d'une petite opération de logements en accession, d'une salle de sports de 300 m² pour l'école Pierre et Marie Curie et de bureaux en façade de la RN7. Le promoteur du projet y installera d'ailleurs son siège social. Cette opération va

achever les aménagements de la RN7 dans ce secteur. Sa réalisation est toutefois conditionnée par une modification du Plan local d'urbanisme (PLU). Les Chevillais sont invités à s'exprimer sur ce projet dans le cadre de l'enquête publique qui se tiendra du 18 juin au 20 juillet, au service Urbanisme, 40 rue Élisée Reclus. ●
Tél. : 01 45 60 19 62

Quartier La Guinet

Visite au centre de tri de Rungis

Le comité de quartier La Guinet organise une visite du centre de tri de Rungis, le samedi 15 septembre à 14 h. Inscription jusqu'au 4 juillet, dernier délai, auprès de Mme Petetin : 10, rue Le Coz (brigitte.petetin@free.fr). ●

Cœur de ville

Inauguration des résidences Cœur de ville et Le Béarn

La résidence Cœur de ville et la résidence Le Béarn ont été inaugurées vendredi 25 mai en présence du Maire, Christian Hervy, d'Alain Desmarest, vice-président du Conseil général du Val-de-Marne, de Jean-Jacques Bridey, président de l'Opac du Val-de-Marne et conseiller général, de Stéphane Dambrine, directeur général de l'Opac et président d'Expansiel, et de nombreux Chevillais. Ces deux bâtiments neufs qui bordent la nouvelle voie (rue du Roussillon) en Cœur de ville comptent 163 appartements dont 106 sont en accession à la propriété et 57

sont en locatif social. Ces derniers, qui vont du studio au F5, ont été réalisés par l'Opac du Val-de-Marne et sont destinés à des familles chevillaises. Parmi ceux-ci, une dizaine de studios et de F2, cofinancés par le Conseil général et la ville, ont été livrés avec cuisine et salle de bain équipées, ceci afin de répondre spécifiquement aux besoins des jeunes Chevillais qui s'installent. Après avoir visité quelques-uns de ces appartements, Alain Desmarest et Jean-Jacques Bridey ont notamment souligné les efforts faits par Chevilly-Larue en matière de logement. Cette



inauguration précédait de quelques jours celle du Cœur de ville. ●



Gabrielle Lipsi-Beck, fille du célèbre sculpteur.

Quartier Larue

Soirée rencontre autour du sculpteur Lipsi

Une rencontre avec la fille et le gendre du sculpteur chevillais Morice Lipsi s'est tenue le 24 mai à la Maison du Conte. À cette occasion, et dans les lieux où l'artiste a vécu près de cinquante ans, Gabrielle Lipsi-Beck a présenté les travaux de son père. Cette conférence a permis à tous de (re)découvrir l'œuvre de cet illustre citoyen, œuvre qui désormais orne les hauts lieux de l'art moderne (tel le centre Pompidou). Cette soirée était un prélude à l'hommage que le comité de quartier Larue rendra au sculpteur en 2008, pour le centenaire de sa naissance. ●

Kermesses des écoles

Un air de fête

Bientôt les vacances d'été et, avec elles, leurs florilèges de fêtes de fin d'année dans les écoles. Les enfants de la maternelle Allende invitent leurs parents à une matinée chorale, samedi 9 juin, puis à la traditionnelle kermesse, vendredi 15 juin. Ce même jour auront également lieu les kermesses des écoles maternelles Paul Bert et J. Gilbert Collet. Celle du groupe sco-



laire maternelle et élémentaire Pierre et Marie Curie aura lieu le 16 juin. Quant au groupe scolaire Pasteur, rendez-vous est pris pour le 23 juin. ●





*Alice Lavigne
a soufflé ses
95 bougies
le 11 mars dernier.*

Alice Lavigne, la mémoire

Le fil d'une vie

Alice Lavigne voit le jour le 20 février 1912. Par ses aïeux (famille Delporte côté maternel et Delaune côté paternel), elle appartient à l'une des plus anciennes familles de Chevilly-Larue. Son grand-père, David Hyacinthe Delporte, et sa grand-mère, Françoise Rose Delaune, sont nés ici en 1835 et 1837. Mariés en 1858, ils s'installent dans la maison sise 1, rue Henri Cretté où naît Alexandrine Rosalie Delporte, la maman d'Alice. Son grand-père est conseiller municipal de 1871 à 1892 et unique adjoint au maire dès 1884. Son père est conseiller municipal jusqu'en 1942. Chevillaise depuis toujours, sixième d'une famille de sept enfants, Alice Lavigne a déroulé ici le fil de sa vie. Le 11 mars dernier, entourée de ses proches et amis, elle a soufflé ses 95 bougies !



Alice Lavigne aurait pu être le nom d'une héroïne de roman, il est celui d'une Chevillaise dont la vie et celle de sa famille témoignent de l'histoire de notre ville. Ses grands-parents, David Hyacinthe Delporte et Françoise Rose Delaune ont raconté à leur fille Alexandrine Rosalie le Chevilly de 1855, quand ils avaient 20 ans. Alexandrine Rosalie, mère à son tour, a transmis à sa fille Alice les souvenirs de sa jeunesse en 1900. Aujourd'hui, dernière survivante d'une fratrie de sept enfants, Alice est la mémoire vive de ses 95 ans de vie ainsi que d'un Chevilly-Larue que ses ascendants lui ont transmis.

Alice a 6 ans lors de l'armistice de 1918 et tout juste 27 quand éclate la Seconde Guerre mondiale. Elle a connu Chevilly quand elle n'était encore qu'un bourg de campagne et que l'on apercevait son clocher au milieu des pépinières et des cultures maraîchères. Après l'école, Alice travaillait aux champs, s'occupait des bêtes à la ferme, aidait ses parents qui, peu après 1894, avaient ouvert,

amies du patronage. Alice n'a pas non plus oublié le bruit des avions qui déchiraient le ciel, les Allemands qui habitaient en face de chez elle, son frère René parti outre-Rhin pour le service du travail obligatoire et son neveu Marcel Jolivet qui, le jour de la Libération, avait planté un drapeau tricolore au sommet de la briqueterie en signe de victoire. Elle se rappelle fort bien des pépiniéristes Souchet chez lesquels elle a travaillé jusqu'en 1964, puis de son époque chez Lancôme et de celle passée chez L'Oréal au service des rouges à lèvres. Dépositaire d'un passé légué par ses ascendants, elle-même source précieuse d'informations sur notre commune, dès la retraite, Alice Lavigne rejoint l'association « Les Amis du vieux Chevilly ». Depuis 1988, complice de Marc Ellenberger, archiviste municipal, elle lui confie photos et papiers. Il consigne fidèlement, grâce à elle, l'histoire de la ville pour la postérité. En sa compagnie, le 14 mai dernier, Alice s'est rendue à l'école Pierre et Marie Curie. Dans le cadre des « classes d'eau », elle a par-

Alice Lavigne est une source précieuse d'informations pour tous ses « Amis du vieux Chevilly », chargés de consigner fidèlement l'histoire de notre ville.

vive de Chevilly-Larue

dans la maison familiale, une épicerie buvette restaurant restée longtemps l'unique commerce du village. Alice revoit encore le boulanger de Larue venir, chaque matin, y déposer son pain et le charcutier de Bourg-la-Reine qui montait une fois par semaine. Elle se souvient des p'tits bals du samedi soir à la salle des fêtes, de la kermesse de Pentecôte, de la Fête-Dieu chez les Pères et des bravos quand elle a joué « La dame au chapeau vert » avec ses

tagé avec les élèves l'époque, pour eux lointaine, où l'on puisait l'eau au puits ou à la fontaine. Un temps où son plus beau souvenir reste celui où elle s'en allait avec sa petite sœur Raymonde sonner l'Angélus. Quant à ses projets, Alice Lavigne aimerait retourner voir des opérettes et aller se recueillir sur la tombe du Général de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Églises... Nous lui souhaitons de tout cœur que ses vœux se réalisent. ●

Florence Bédouet

Résidence Anatole France



De la concertation à la requalification

Imaginer aujourd'hui le quartier

Après la signature d'un protocole d'accord avec Icade patrimoine, bailleur de la résidence Anatole France, la Municipalité a invité tous les habitants à débattre de la requalification de leur quartier, lors d'une réunion publique le 24 avril. Chacun a exprimé ses préoccupations et de premières perspectives se sont dessinées.

Cette réunion publique marque une première étape dans l'élaboration du nouveau visage de la résidence Anatole France et de ses alentours. Elle a réuni à la même table les représentants de la Municipalité (le Maire et certains de ses adjoints dont Christian Nourry, délégué au Logement, et Didier Dubarle,

délégué à l'Aménagement), MM. Platzer et Bocciarelli, respectivement directeur général et directeur du patrimoine d'Icade Patrimoine, ainsi que les habitants de la résidence Anatole France. Objectif de la discussion : concevoir ensemble des perspectives d'avenir pour ce quartier.

Au regard de la situation qui prime actuellement dans la rési-



Des logements caduques



Ces logements, je les ai vus construire et je sais le progrès qu'ils représentaient à l'époque. Mais ils sont devenus caduques. Aucune réhabilitation ne rendra ces logements corrects, habitables. Leur reconstruction et un

réaménagement des espaces aux alentours s'imposent. Les logements devront être diversifiés afin de répondre à la demande des locataires. Avec le Maire, nous soutenons toutes les actions menées par les résidents contre les hausses de loyer. La ville a d'ailleurs répondu favorablement à une demande de subvention pour prendre en charge les frais d'avocat engagés.

Christian Nourry,
maire-adjoint délégué au Logement.



espaces paysagers à l'abandon et une sécurité incertaine.

Aujourd'hui, un point d'accord fondamental pour l'avenir du quartier a été trouvé avec Icade Patrimoine : reconstruire le quartier sur lui-même tout en permettant à ceux qui y vivent d'y rester avec des loyers acceptables est possible.

Le protocole signé entre Icade Patrimoine et la Municipalité le 5 avril pose les termes d'une limitation de ces hausses au bénéfice des personnes âgées et des personnes à revenus modestes*. Un accord de principe a été pris avec Icade pour engager un projet de renouvellement urbain du quartier qui s'intégrera dans la réflexion menée par la ville autour du réaménagement de la RN7.

Une prochaine rencontre avec les habitants se tiendra à la rentrée pour que leurs idées contribuent à bâtir leur quartier de demain. Un quartier désenclavé avec un paysage revalorisé, des espaces verts, des aires de jeux, des places de stationnement, des commerces, etc. Un quartier où il fera bon vivre en toute sécurité. ●

Géraldine Kornblum

** Pour l'ensemble des locataires de la résidence Anatole France, le loyer sera bloqué au niveau atteint au jour de leurs 70 ans et ne pourra dépasser 20% de leurs ressources.*

de demain

dence, l'enjeu est d'importance. Elle compte 200 logements vétustes qui ne remplissent plus les conditions d'habitabilité minimales et qui ont été déconventionnés par Icade Patrimoine en 2000 au prix d'un quasi doublement des loyers sur six ans. La Municipalité est aux côtés des locataires qui ont déposé des recours contre ces hausses. À cela, il faut ajouter des



Des loyers inacceptables



Avec la hausse à 9 € le m² qu'a voulu nous imposer Icade lors du déconventionnement, mon loyer devait augmenter tous les ans de 10 € par mois pendant six ans, ce qui l'aurait fait presque doubler ! Et ce, alors que ces logements sont vétustes, pas aux normes, très petits, sans ascenseur, et que l'électricité intérieure est d'origine. Nous avons refusé de signer ce nouveau bail. Icade nous a donc assignés au tribunal et attend la décision de celui-ci pour nous faire payer la hausse qui sera décidée. De simples travaux de rénovation ne pourront suffire, seule une requalification du quartier améliorera nos conditions de vie.

M^{me} Pedros, locataire et présidente de la CNL de la résidence Anatole France.

Chiffres clés

200

Le nombre de logements que compte la résidence Anatole France.

1955

L'année de construction des logements de la résidence Anatole France. Les premiers locataires ont emménagé en 1956.

2000

L'année du déconventionnement de ces logements

54 m²

La superficie moyenne d'un 3 pièces dans la résidence Anatole France. Elle est de 63 m² pour un 4 pièces.

646 €

Le loyer d'un 3 pièces déconventionné, résidence Anatole France. En cas de relocation immédiate, il passera à 796 €. Le loyer moyen d'un 3 pièces conventionné aux Sorbiers est de 390 €.

Conseil municipal

Séance du 22 mai 2007

Attribution de subventions aux associations

Vote: 26 pour (PC, PS, GRS, NI, DC), 3 abstentions (Droite)

Attribution de subventions au Pôle local d'économie solidaire

**Vote: 25 pour (PC, PS, GRS, NI), 3 contre (Droite),
1 ne prend pas part au vote (DC)**

Attribution de subventions au Centre culturel

**Vote: 25 pour (PC, PS, GRS, NI, DC), 3 contre (Droite),
1 ne prend pas part au vote (PS)**

Attribution d'une subvention à la Maison du Conte

**Vote: 25 pour (PC, PS, GRS, NI, DC), 3 contre (Droite),
1 ne prend pas part au vote (PS)**

Attribution d'une subvention à la Maison pour tous

Vote: 26 pour (PC, PS, GRS, NI, DC), 3 abstentions (Droite)

Approbation d'une convention cadre de partenariat entre la ville et l'association Mission locale Val-de-Bièvre

Vote: 26 contre (PC, PS, GRS, NI, DC), 3 abstentions (Droite)

Approbation d'une convention cadre de partenariat entre la ville et l'association culturelle sociale et familiale

Vote: 26 pour (PC, PS, GRS, NI, DC), 3 abstentions (Droite)

Approbation d'une convention cadre de partenariat entre la ville et l'association Comité d'œuvres sociales

Vote: pour à l'unanimité

Approbation d'une convention cadre de partenariat entre la ville et l'association Chevilly-Larue Victoria Roumanie

Vote: pour à l'unanimité

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Réseau addictions Val-de-Marne Ouest

**Vote: 26 pour (PC, PS, GRS, NI, DC),
3 ne prennent pas part au vote (Droite)**

Solidarité envers la population du Darfour

Vote: pour à l'unanimité

Acquisition de la Maison pour tous

Vote: pour à l'unanimité

Approbation de la charte des publics et de la charte d'utilisation de l'espace multimédia de la médiathèque Boris Vian

Vote: pour à l'unanimité

Avis sur le projet de territoire du Pôle Orly-Rungis

**Vote: 20 pour (PC, GRS, NI, Droite), 7 contre (PS, DC),
2 ne prennent pas part au vote (PS)**

Lexique:

PCF: Groupe Communistes et partenaires;

PS: Groupe Socialistes et républicains;

GRS: Groupe de la Gauche républicaine et sociale;

NI: Groupe des Non-inscrits;

DC: Démocratie communale;

Droite: Groupe UMP, UDF, Écologie bleue, Non-inscrits.

Les séances du Conseil municipal sont publiques.

Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Service public

Les associations ont

La Maison des associations Lucie Aubrac a été inaugurée. Résistance, elle est vouée à devenir un lieu d'échange.

La Maison des associations Lucie Aubrac, 14 rue Élisée Reclus, « sera un lieu d'échange, de solidarité, de vie et de respect » a souligné Danièle Laureaux, maire-adjointe déléguée à la Vie associative, lors de l'inauguration. Forte de ces valeurs, elle portera haut le nom de Lucie Aubrac. Six associations* sont déjà installées à demeure. Les autres associations de la ville peuvent, à la demande, bénéficier d'une boîte aux lettres, stocker du petit matériel, réserver une salle de réunion, consulter des ouvrages et avoir accès à une aide bureautique. Pour ce, elles doivent s'inscrire à la Maison des associations et en accepter le règlement intérieur. Elles pourront alors y pratiquer leurs activités du lundi au samedi (fermé mardi matin) de 10 à 23 h 30. ●

Géraldine Kornblum

*Secours populaire, Secours catholique, UFF (Union des femmes françaises), UNRPA (Union nationale des retraités et des personnes âgées), cercle photographique Asa 94, club philatélique Marc Hartz.

Un nom, des valeurs

Lors de l'inauguration qui a eu lieu au lendemain des commémorations du 8 mai 1945, les anciens combattants et les élus ont rendu hommage à Lucie Aubrac. Figure de la Résistance, elle s'est illustrée en prenant la tête d'un commando armé pour faire libérer son mari, arrêté avec Jean Moulin le 21 juin 1943. Après la guerre, elle n'a eu de cesse de militer en faveur des droits de l'Homme. Elle est décédée le 14 mars 2007 à 97 ans.

Solidarité

Repas à domicile

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées isolées, le service municipal de l'Action sociale développe ses prestations de portage des repas. Dès la rentrée, les personnes âgées pourront bénéficier de deux repas par jour en semaine (contre un jusqu'alors) et d'un repas par jour le week-end. Ils seront préparés en liaison froide et livrés par le service Restauration. Inscriptions au service de l'Action sociale. Téléphone: 01 45 60 18 93. ●

désormais leur maison

inaugurée le 9 mai. Portant haut le nom d'une grande figure de la jeunesse et de solidarité.



Ruben Duany, chargé de la gestion de la Maison des associations



Sa mission : faire le lien entre les associations et la ville ainsi qu'entre les associations elles-mêmes. Il tient des permanences à la Maison des associations : mardi de 17 à 19h, mercredi de 13h30 à 19h; vendredi de 17 à 19h; les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 10 à 13h30. Tél. : 01 45 60 18 26.

Renseignements au service Relations publiques ou auprès de Véronique Bourdon (01 45 60 18 29).

Téléphone de la maison des associations : 01 49 78 08 66.

Les jeunes Chevillais sous l'Arc de Triomphe

Devoir de mémoire

Une trentaine d'élèves de l'école Paul Bert B et du Conseil municipal d'enfants s'est rendue le samedi 28 avril sous l'Arc de Triomphe pour assister au ravivage de la flamme du soldat inconnu. Ils ont participé à cette cérémonie à l'invitation de M. Trano, membre du Comité de la flamme et médaillé militaire. Pour l'occasion, ils étaient entourés de M. Touil, conseiller municipal, de M. Lioust, président de L'ACEAC*, ainsi que d'anciens combattants. La maire enfant et ses deux adjoints ont déposé une gerbe, ravivé la flamme, signé le livre d'or et serré la main des anciens combattants. Tous ont avoué avoir été « très sensibles à la solennité du moment », une solennité que venait confirmer ce devoir de mémoire dont ils se sont sentis porteurs. ●

*ACEAC : Association du comité d'entente des anciens combattants de Chevilly-Larue.

Permanences des élus

Monsieur le Maire Conseiller général

▶ Christian Hervy,
vous reçoit sur rendez-vous
au 01 45 60 18 00

• en mairie :

les 1^{er}, 2^e, 4^e et 5^e mercredis du
mois à partir de 16 h

• à la MPT, 23 rue du Béarn :
le 3^e mercredi du mois à partir
de 16 h

• permanences
téléphoniques les 1^{er}, 2^e, 4^e
et 5^e mercredis du mois,
de 18 à 19 h
(laissez votre numéro
de téléphone, M. le Maire
vous rappelle)

Les maires adjoints

▶ Jacqueline Grymonprez,
premier maire-adjointe,
enfance, restauration
municipale, coordination
du projet éducatif local :
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 74

▶ Pascal Rioual,
maire-adjoint aux finances :
samedi de 9 à 12 h
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 07

▶ Didier Dubarle,
maire-adjoint
à l'aménagement,
à l'environnement,
aux travaux et au développe-
ment économique :
mercredi de 17 à 19 h
sur rendez-vous
au 01 45 60 19 62

▶ André Deluchat,
maire-adjoint aux transports,
à la communication et aux
nouvelles technologies :
lundi de 17 à 19 h
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 94

▶ Jean-Paul Homasson,
maire-adjoint chargé
de la santé : sur rendez-vous
au 01 49 08 20 20

▶ Maurice Brunier,
maire-adjoint à la solidarité
et à l'action sociale :
mercredi de 14 à 17 h
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 07 ou 18 86

Horaires de l'Hôtel de ville

• lundi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

• mardi de 13 h 30 à 18 h 30 - fermé le matin

• vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

• samedi de 8 h 45 à 12 h pour accueil, état-civil, élections,
action sociale et enfance.

▶ Christian Nourry,
maire-adjoint à la jeunesse
et au logement :
jeudi de 18 à 20 h
et un samedi par mois
de 9 à 11 h, sur rendez-vous
au 01 45 60 18 89

▶ Danièle Laureaux,
maire-adjointe à l'emploi,
à la formation, à la vie
associative, aux jumelages,
fêtes et cérémonies :
toute la semaine
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 07

▶ Elisabeth Maillefert,
maire-adjointe aux sports :
lundi de 16 h 30 à 18 h 30
sur rendez-vous
au 01 46 86 35 63

Les conseillers délégués

▶ Pascal Boyer,
conseiller municipal
délégué à la petite enfance :
1^{er} mercredi de chaque mois
de 18 à 20 h au 01 45 60 18 07
ou au 01 56 30 09 15

▶ Jacques Verrier,
conseiller municipal
délégué Conseil local
de sécurité et de prévention
de la délinquance,
Contrat intercommunal
de sécurité, vie des quartiers :
mercredi de 17 à 19 h
au 01 45 60 18 69

▶ Catherine Bonnet,
conseillère municipale
déléguée à la culture,
samedi de 9 h à 12 h
au 01 45 60 18 07
ou au 06 89 84 03 50

▶ Nora Lamraoui-Boudon,
conseillère municipale
déléguée à l'enseignement,
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 74

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Jacqueline Grymonprez, Élisabeth Mailfert, Nora Lamraoui-Boudon, Martine Tarbès, Claudine Parent, Agnès Pettenati, Didier Dubarle, Christian Nourry, Jacques Verrier, Marc Delorme, Yvon Touil, Jean-Pierre Friès

► *Élu(e)s du groupe Communiste et partenaires*

« Touche pas à mon centre de Sécu ! »

La Caisse primaire d'assurance maladie avait déjà mené un plan d'actions en février 2007 entraînant la suppression de 21 centres de paiement sur les 40 existants dans notre département. Aujourd'hui, elle prévoit par son Plan dit « Convergences » la réorganisation des structures d'accueil du public autour de 3 pôles géographiques avec pour conséquences la fermeture des 20 centres de paiement et des espaces d'accueil restants, la suppression de 300 emplois et la vente des locaux de ces espaces d'accueil, patrimoine cédé au franc symbolique par les communes au moment de la création de la

Sécurité sociale. Ce projet s'inscrit dans une logique de démantèlement de la Sécurité sociale qui se fait encore une fois aux dépens des assurés sociaux.

Dans un vœu adopté en séance du Conseil municipal, nous avons exigé son retrait ainsi que le maintien du réseau actuel des centres de paiement et des espaces d'accueil à proximité des assurés sociaux, notamment celui de Chevilly-Larue, et le maintien des emplois des salariés concernés.

Nous ne pouvons pas laisser faire parce que ce Plan n'a fait l'objet d'aucune concertation ni avec les représentants des assurés sociaux ni avec les élus

locaux et parce que ces fermetures éloigneront les assurés des structures de la Sécurité Sociale, pénalisant les familles notamment les plus défavorisées, les personnes âgées, les handicapés, qui ne pourront plus se faire rembourser sur place et seront contraints d'emprunter les transports en commun pour rejoindre les soi-disant centres d'accueil.

Une pétition a largement circulé pour exiger le retrait de ce Plan car les services publics que constituent les CPAM sont des outils essentiels à la solidarité et à la prise en compte de l'humain.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Chantal Deluchat ► *Conseillère municipale - Élu(e) du groupe de la Gauche républicaine et sociale*

4^e édition du commerce équitable : à ne pas manquer



Les 30 juin et 1^{er} juillet se tiendra la 4^e édition du marché du commerce équitable organisée par le pôle local d'économie solidaire. Cette initiative appréciée chaque année se veut un

lieu convivial, festif, agréable, pour des échanges entre acteurs du commerce équitable et citoyens-consommateurs. Mais qu'en est-il du commerce équitable ?

Selon un sondage Ipsos, 74 % de la population a entendu parler du commerce équitable et une moyenne de 2 € par personne et par an est déboursée pour l'achat des produits labellisés. Un décalage important existe. Le manque d'information, d'identification des produits

ou de prix reviennent souvent dans cette enquête. Or, l'acte d'achat de ces produits est un acte citoyen de consommateur. D'ailleurs, la notion de commerce équitable, pour être reconnue, doit respecter les critères suivants :

• **Critères économiques** : rémunération des producteurs prenant en compte les besoins des hommes, de leur environnement et un engagement sur des quantités et les prix minima.

• **Critère éthique** : respect de la déclaration universelle des droits de l'Homme et des traités relatifs au droit du travail et à l'interdiction du travail des enfants.

• **Critères sociaux** : répondre aux besoins d'éducation,

de santé, de formation et respect des droits économiques, sociaux et culturels des populations locales.

• **Critères écologiques** : permettre l'exploitation rationnelle des matières premières naturelles en prenant en compte les coûts de préservation de l'environnement.

• **Critères culturels** : favoriser la création de nouveaux apports culturels en prenant en compte le respect des cultures et des identités locales.

Ainsi, le commerce équitable répond aux besoins des producteurs qui bénéficient d'un juste prix garanti et aux souhaits de qualité du consommateur. En somme, une équation gagnant-gagnant.

Danièle Laureaux ► *Maire-adjointe - Élu(e) du groupe Socialistes et républicains*

L'aide municipale aux associations : transparence et égalité



Lors du Conseil municipal du 22 mai 2007, les élus ont voté l'attribution de subventions municipales pour l'exercice 2007. En tant que maire-adjointe déléguée aux

Associations, j'estime crucial de rationaliser les procédures de soutien financier aux associations. La sélection des dossiers et l'attribution de subventions ont procédé de critères objectifs et connus de tous. Ces opérations se sont déroulées selon des règles de transparence et d'égalité. La transparence

et l'égalité impliquent qu'ont été retenus et subventionnés les dossiers des associations :

• dont le travail a un fort impact sur la population chevillaise ;

• poursuivant un projet social particulier.

Les grosses associations, bénéficiaires de subventions supérieures à 23 000 € ont conclu une convention d'objectif avec la Municipalité.

Ce contrat définit les contours de l'action à mener en direction des Chevillais et comporte l'obligation de dresser un bilan d'exercice annuel.

Ce travail systématique permet d'avoir une visibilité sur les projets mis en place et sur l'utilisation des fonds municipaux.

Ce dispositif s'inscrit dans un projet global de valorisation du tissu associatif.

Outre l'attribution de subventions, la commune souhaite favoriser le développement du mouvement associatif, et met à sa disposition l'espace Lucie Aubrac, maison des associations, qui est un lieu d'accueil et de rencontres animé par du personnel d'accompagnement.

Jean-Paul Homasson ► *Maire adjoint - Président du groupe des Non-inscrits*

Aller vers...



Ce sont généralement ceux qui courent le moins de risques qui bénéficient le plus des systèmes de protection médicale, d'informations et de divers dépistages.

Tant mieux pour eux. À côté de cet état de fait, les populations des foyers de migrants sont et se sentent souvent abandonnées, hors du circuit de soins qui leur paraît souvent compliqué, sans parler des situations irrégulières... C'est pourtant là que les maladies contagieuses vont se développer plus faci-

lement, parfois importées du pays d'origine, comme la tuberculose, parfois acquises et facilitées par des conditions de précarité et de promiscuité. Comme nous l'avions fait avec les consultations médicales effectuées par les médecins chevillais bénévoles pour les SDF, nous sommes allés vers ceux qui n'ont pas facilement accès à ces avantages, pour diverses raisons, parfois seulement linguistiques. Organisées par M^{me} A. Mazaleyrat, responsable du secteur Prévention-Santé, des réunions ont eu lieu au foyer ADEF sur le thème de la tuberculose et lors

des cours de langue française (alphabétisation) à la Maison pour tous sur la bronchiolite des nourrissons. L'accueil chaleureux et l'intérêt de notre auditoire nous incitent à développer et poursuivre ces actions d'information. Au foyer ADEF, tous les participants se sont portés volontaires, heureux de pouvoir bénéficier de la vaccination anti-grippale, surplus des vaccins non utilisés lors de la campagne de vaccination du personnel municipal. Est-ce que vous reviendrez nous vacciner l'année prochaine ? À cette question, je souhaiterais pouvoir répondre par l'affirmative.

Armand Tisseau, Josette Chanel, René Frot ► *Élu(e)s du groupe UMP-UDF-Écologie bleue-NI*

Précisions

Suite à la possible fermeture d'une classe à Paul Bert, notre groupe tient à souligner sa réprobation. Pourtant, il n'a pas voté au Conseil municipal sur ce thème. En effet, le Maire accuse l'État de ce coup bas : mais l'État connaît-il notre modeste Chevilly-Larue, et plus précisément cette école ? En réalité, la décision relève de l'Académie dont dépend tout établissement : il lui revient de fixer provisoirement le nombre de classes de chacun à partir des prévisions d'inscriptions communiquées par le directeur ou la directrice. Après que le ministère de l'Éducation nationale a globalisé les calculs relatifs à toutes les écoles publiques de la nation, puis statué

par rapport aux possibilités de financement, elle répartit les créations et suppressions de classe en fonction de la hausse ou de la baisse de la fréquentation locale. Or, les effectifs et les taux de répartition à Paul Bert, tout comme leur évolution, n'ont pas été communiqués durant la séance. À cause de cette carence, nous avons refusé de participer au vote : nous connaissons trop les manipulations politiciennes de certains élus chevillais !

Nous vous remercions du soutien que vous nous exprimez à propos de notre combat pour l'obtention d'une ligne téléphonique et d'une installation informatique adéquate dans notre permanence à

la mairie, tandis que le maire utilise indûment l'argent de la commune – donc le vôtre – pour sa propagande personnelle et celle de son groupe au moment des élections. Nous vous informons que le feuilleton continue : s'il le faut, nous présenterons nos revendications aux instances supérieures. Mais vous pouvez continuer à nous contacter grâce à mes coordonnées personnelles :

Armand Tisseau,
17 allée des Magnolias,
94550 Chevilly-Larue.
Tél. : 06 62 42 64 39.
Courriel : tisseau2001@waika9.com

Rose-Marie Sterge ► *Conseillère municipale - Démocratie communale*

Loi de juillet 1999 : danger !



Faut-il préparer l'intégration de Chevilly-Larue dans une communauté d'agglomération du Pôle Orly-Rungis qui comprendrait sept communes : Ablon, Choisy, Chevilly-Larue, Orly, Rungis, Thiais et Villeneuve-le-Roi ?

Faut-il rejoindre la communauté d'agglomération du Val-de-Bievre qui comprend Fresnes, L'Haj-les-Roses, Arcueil, Cachan, Kremlin-Bicêtre, Gentilly ?
Pour notre part, nous disons : ni l'une ni l'autre.

Il y a six ans, en 2001, nous avons alerté les Chevillais sur les dangers de ces nouvelles structures intercommunales imposées par la loi de juillet 1999 : réduction et privatisation des servi-

ces publics, augmentation des impôts locaux et, à terme, disparition des communes et même des départements.

Ces dangers redoublent avec la loi de décentralisation de 2004 qui veut fusionner les petites communautés de communes dans de vastes communautés urbaines dans lesquelles disparaîtront communes, syndicats intercommunaux, services publics.

En conséquence, Démocratie communale a voté, au Conseil municipal du 22 mai, contre le projet de territoire du Pôle Orly-Rungis, qui préfigure la nouvelle communauté d'agglomération du Pôle Orly-Rungis.

Pour notre part, nous estimons que Chevilly-Larue doit maintenir les syndicats intercommunaux qui ont été constitués pour répondre aux besoins

concrets des populations et qui renforcent les services publics, en relation avec le département.

Par exemple, le syndicat intercommunal des soins infirmiers à domicile (Fresnes, L'Haj-les-Roses, Chevilly-Larue, Rungis), celui sur la géothermie (avec L'Haj-les-Roses), celui sur le cimetière intercommunal (Cachan, Chevilly-Larue, L'Haj-les-Roses, Montrouge, Sceaux), ou celui de l'exploitation et de la valorisation des déchets (Arcueil, Ablon, Chevilly-Larue, Choisy, Fresnes, L'Haj-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais, Villeneuve-le-Roi)...

Nous estimons que cette coopération intercommunale, où chaque commune reste libre de ses choix, de son budget, a montré son efficacité, dans le respect de la libre administration communale.

Fête de la musique

En avant « Ta ziqu' en scène »!

Le 21 juin, jour de la fête de la musique, « Ta ziqu' en scène », l'événement musical tant attendu de cette fin d'année, mettra à l'honneur trois styles de musiques actuelles : le rock, le ragga et le rap.

Organisé en partenariat par la Maison pour tous et le Conservatoire municipal, en lien avec le service municipal de la Jeunesse (SMJ) et le Centre culturel, ce tremplin réunira six groupes chevillais amateurs sélectionnés par le comité d'organisation. Sur la scène dressée place Nelson Mandela et par session d'une demi-heure, à charge pour eux de convaincre le public, comme le jury. Les résultats du concours seront proclamés à la fin de la soirée. Au vainqueur : la chance d'enregistrer un « single » et de se produire sur une scène dans des conditions professionnelles.

Il jouera notamment dans le cadre des Planches à Chevilly-Larue, les 21 juillet et 11 août. Aux autres : la possibilité d'assurer la première partie de la fête organisée par la Maison pour tous, le 7 juillet aux Sorbiers. L'objectif de cette initiative est que des jeunes pratiquant une activité artistique rencontrent un public prêt à se laisser surprendre. Ainsi, les instigateurs de « Ta ziqu' en scène » auront à cœur, après l'événement, de faire connaître et d'accompagner le groupe vainqueur. Ils auront également pour visée de promouvoir l'action culturelle en direction des musiques actuelles

et de développer des animations dans les quartiers de la ville. Et ce, tout en valorisant les expressions artistiques de la jeunesse chevillaise, grâce à des collaborations avec le Conservatoire et probablement la médiathèque Boris Vian. ●

**Concert public et gratuit
« Ta ziqu' en scène »
le 21 juin à 19h,
place Nelson Mandela.**

Le SMJ tiendra un stand dont les recettes financeront les projets de solidarité en Mauritanie. Le pôle local d'économie solidaire et la Maison pour tous auront également leur stand.



Conservatoire de musique et de danse Inscrivez-vous

Les inscriptions des nouveaux élèves au Conservatoire municipal de musique et de danse pour l'année 2007/2008 auront lieu au Conservatoire de musique et danse, 102 avenue du Général de Gaulle (01 56 70 42 45) :

- du 18 au 22 juin de 14 à 19h pour la musique ;
- les 25 et 26 juin de 17 à 19h et le 27 juin de 14 à 19h pour la danse.

Les disciplines enseignées

• **Enfants dès le CE1 et adultes :** accordéon, alto, basse électrique, basse, batterie, chant lyrique, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec ou traversière, guitare classique ou électrique, hautbois, piano, percussions, saxophone, synthétiseurs et musiques

actuelles, trombone, trompette, tuba, viole de gambe, violon et violoncelle ;

• Enfants à partir de 4/5 ans ou adultes :

éveil musical, formations musicales, chorales, chœur, ensembles, orchestres, atelier jazz ;

• **Enfants à partir de 5 ans et adultes :** danse classique, contemporaine, modern jazz, de salon, mise en forme et préparation à la danse. ●

Les inscriptions à l'école d'arts plastiques auront lieu en septembre au secrétariat de la maison Rosa Bonheur, 34, rue Henri Cretté.



Médiathèque

Et maintenant, place aux publics

Bien avant son inauguration, le 2 juin, la médiathèque Boris Vian affichait déjà le visage de la nouveauté par-delà ses parois de verre. Et les plus curieux des badauds ont pu découvrir, dès le mois de mai, l'arrivée et l'installation tant attendue du mobilier. Gageons qu'ils auront été séduits par le design des fauteuils dont les coloris acidulés s'offrent désormais aux séants des lecteurs, par la forme serpentine si reconnaissable du présentoir réservé aux contes, ou encore par les rayonnages aérés où trouver un ouvrage sera une villégiature. Mais nous ne parlons là que de choses désormais connues de tous ou presque, puisque la médiathèque a enfin ouvert ses portes au public. Rappelons toutefois les modalités en usa-

ge : la médiathèque est ouverte à tous. Sans être inscrit, vous pouvez consulter sur place des livres, des journaux, écouter des CD, visionner des DVD, participer aux animations proposées. Après inscription *, chacun peut emprunter jusqu'à 15 documents (livres, CD, DVD) pour une durée de 3 semaines, à l'exception des DVD prêtés une semaine. L'espace multimédia est réservé aux usagers inscrits. La consultation est de 3 heures maximum par semaine, par plage de 30 minutes. ●

** Pour s'inscrire afin d'emprunter des documents, présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile (ou une déclaration sur l'honneur) et un accord écrit des parents pour les mineurs.*



Horaires d'ouverture

Hors vacances

Mardi de 15 à 20 h
Mercredi de 10 à 18 h
Jeudi de 15 à 20 h
Vendredi de 15 à 18 h
Samedi de 10 à 18 h

Vacances d'été

Mardi de 15 à 20 h
Mercredi de 10 à 18 h
Samedi de 10 à 18 h

Appel à candidature

À vos bancs publics

L'association Bureau de l'Internationale du Banc public (BIB), associée à la médiathèque Boris Vian, prépare une exposition sur le thème du banc public. Composez un ensemble image-texte représentant un banc. L'image peut être personnelle (photo de famille) ou tirée de supports (presse, édition, emballage...). Le texte qui l'accompagnera (poème, conte, haïku, slogan...) sera d'une dizaine de lignes maximum. La composition en tirage photo (30 x 40 ou 40 x 30) devra être encadrée. L'exposition aura lieu en janvier 2008 à la médiathèque Boris Vian. Envoyez votre candidature avant le 1^{er} octobre et un avant-projet de l'œuvre avant le 15 novembre à l'association BIB, 4 allée Nungesser & Coli, 94550 Chevilly-Larue. Tél. : 01 45 47 51 05. ●

Exposition

Derniers jours de Territoires (ré)enchantés

Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous laisser surprendre par les œuvres éclectiques proposées dans le cadre du deuxième volet de la saison « Territoires (ré)enchantés » et de son exposition au titre éponyme. Jusqu'au 23 juin, les œuvres de douze artistes habitent neuf hauts lieux du patrimoine chevillais, comme ici à la maison des arts plastiques Rosa Bonheur. ●



Un mois des contes

Un « espace contes » à la médiathèque



Lieu de découverte de la tradition orale du monde entier et de ressources pour les professionnels, l'« espace contes » de la médiathèque Boris Vian, qui vient d'être inaugurée, attend son auditoire.

Son mobilier, de conception originale de par sa forme, ses couleurs et son design, séduira les plus jeunes. Son fonds de plus de 1300 documents ravira tous les publics et donnera lieu à des animations organisées dans la médiathèque Boris Vian, mais aussi dans la ville en partenariat avec la Maison du Conte et le Centre culturel. Un rendez-vous se tiendra tous les mois pour les tout-petits, le samedi matin à 10h30: Il n'y a pas que la soupe qui fait grandir les tout-petits... mais aussi les histoires! ●



Les coups de cœur de l'« espace contes »

Pour les adultes

La collection « Aux origines du monde »

Éditions Flies France. Permet de découvrir des contes et légendes variés expliquant la création du monde et les petites choses de la vie quotidienne vues par les hommes.



Pour les enfants

Partez à la découverte des contes du monde entier.

Le Petit Chaperon rouge

Éditions La Joie de Lire. Textes et illustrations: Chiara Carrer. Une version antérieure à celle que l'on connaît tous.



Dans la forêt profonde

Éditions Kaléidoscope. Textes et illustrations: Anthony Browne. Un conte classique revu et corrigé.



Collection « À petits petons »

Éditions Didier. Des petits contes rythmés.



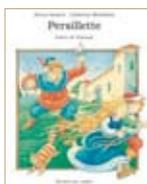
Un fonds de 1300 documents

L'« espace contes », c'est un fonds tout public de plus de 1300 documents:

- des albums de contes accompagnés de nombreuses illustrations;
- des recueils de contes;
- des CD et des livres CD;
- des DVD pour découvrir des adaptations cinématographiques de contes traditionnels;
- des CDroms à consulter dans l'espace multimédia.

Persillette

Éditions du Jasmin. Textes: Arturo Azzurro. Illustrations: Catherine Mondolini. Conte italien où vous suivrez Persillette, petite fille promise à l'ogre par son père dès le jour de sa naissance.



Pourquoi la mer est salée ?

Éditions Gallimard. Textes: Paul Sébillot. Illustrations: Isabelle Dejoie

Et bien d'autres contes encore vous attendent dans ce nouvel espace à la médiathèque Boris Vian.

Groupe scolaire Pierre Curie

Une construction dans l'urgence il y a 50 ans

La construction, en 1957, du groupe scolaire Pierre Curie est l'aboutissement d'anciennes revendications de la population de l'est de la ville pour obtenir la création d'une école au milieu des lotissements.

Dès le 6 septembre 1928, le Conseil municipal demande au maire de rechercher un terrain à acquérir au milieu des lotissements à l'est de la commune pour y édifier une école annexe.

Ceci afin d'éviter aux jeunes enfants le long trajet jusqu'aux écoles contigues à la mairie. Le projet mettra vingt-neuf ans à aboutir!

La Municipalité avait déjà prévu, depuis 1923, de construire un nouveau groupe scolaire à côté de la mairie et avait acheté le terrain voisin en 1925. Si la nouvelle population des lotissements n'était alors pas assez nombreuse pour faire entendre sa voix, ce n'est plus le cas en



Ci-dessus, le groupe scolaire après son ouverture. Touché par la tempête du 26 décembre 1999, le groupe scolaire a fait l'objet d'importants travaux de réfection. Collection : Archives municipales.

1930. Elle obtient la décision de transférer le groupe scolaire en projet au milieu des lotissements, les écoles existantes étant aménagées pour les élèves de l'ouest de la commune.

L'acquisition des deux terrains retenus avenue des Sorbiers (actuelle avenue du Président Roosevelt) s'avère trop coûteuse et trop longue. Or, nombre d'élèves doivent déjà se serrer dans des classes provisoires. Force est de revenir au projet initial à côté de la mairie: le groupe scolaire du Centre ouvre en 1933. La Municipalité maintient toutefois son idée d'un groupe scolaire propre aux lotissements. Elle achète, en 1933, un premier terrain mais estime que la construction peut attendre, d'autant que le jardin d'enfants privé l'Arc-en-ciel, ouvert en 1938,

accueille beaucoup de jeunes enfants des lotissements.

De 1948 à 1955, des démarches sont effectuées pour trouver un emplacement plus central dans les lotissements. Le premier terrain proposé est coupé par la rue Edison et le second, rue du général Leclerc, est trop cher et long à acquérir. Il y a urgence car avec les chantiers en cours (dont la cité Anatole France), la population scolaire va fortement augmenter d'ici deux ans. La Municipalité revient au terrain avenue du président Roosevelt et acquiert, en 1956, le terrain contigu. La construction du groupe scolaire est achevée juste à temps pour la rentrée d'octobre 1957. Dénommé Pierre Curie le 3 mars 1957, il est inauguré le 12 octobre 1957. Il sera renommé Pierre et Marie Curie le 6 septembre 1997, à l'occasion de son 40^e anniversaire. ●

Marc Ellenberger,
archiviste municipal



L'emplacement (en retrait à droite) et le voisinage du groupe scolaire sont restés longtemps voués aux cultures.

Samedi 16 juin

Nager, marcher, courir



Les amateurs d'activités physiques sont conviés à une journée de la forme et de l'endurance avec la « Journée aquatique » et le « Parcours du souffle ». Deux manifestations proposées par le service municipal des Sports.



Tout d'abord, il y a les joggeurs qui viendront faire quelques foulées dans le parc départemental ce jour-là. Et puis il y a les marcheurs, invités à une randonnée culturelle dans Chevilly-Larue avec l'archiviste municipal. Enfin, les nageurs participant au grand

relais populaire de la « Journée aquatique » organisée à la piscine municipale, avec une pléiade de classements à la clef : records individuels, du plus jeune, du plus âgé, par famille, par quartier... Tous sont attendus sur le stand du « Parcours du souffle » dressé aux abords de la piscine, à l'initiative de la ville, du Comité départemental contre les maladies respiratoires et la tuberculose, et associant cette année des représentants

de la lutte contre la mucoviscidose. Objectif : effectuer un test d'évaluation de capacité respiratoire avec les médecins du Centre de pneumologie présents sur place. Les habitués viennent même avec leurs résultats de l'année précédente pour comparer... Ce test se fait

après l'effort, c'est pourquoi la fin de la randonnée sera un peu plus rapide pour faire monter les pulsations. Un ravitaillement est prévu sur place. À noter que la « Journée aquatique » est complétée par des séances scolaires organisées pendant deux semaines afin de permettre à tous les élèves d'élémentaire de participer à des séances « découverte » dans un esprit ludique. Cela n'empêchera pas les plus sportifs de se joindre également au relais en famille le samedi... ●

Pierre Mitev

Journée aquatique (dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne) :

de 9 à 21 h à la piscine municipale (90, rue Petit-Le-Roy).

Condition : savoir nager 50 m sans assistance.

Parcours du souffle :

de 9 à 12 h au parc départemental (rue Petit-Le-Roy).

Randonnée culturelle : de 9 à 12 h (départ/arrivée parc départemental).

Brèves de vestiaires

Sur votre agenda en juin

Samedi 9 à 13h : journée « Mini tennis en Fête » organisée par l'Élan tennis au parc des sports. Dimanche 10 : manche chevillaise du championnat de France de tir à l'arc organisée par l'Élan à 9h au parc des sports. Samedi 16 : « Journée aquatique » et « Parcours du souffle ». Samedi 23 : gala de fin d'année de l'Élan gymnastique rythmique à 20h au parc des sports. Samedi 30 : gala de l'Élan natation synchronisée à 20h30 à la piscine et Open de volley-ball proposé par l'Élan volley-ball à 9h aux gymnases Pasteur et Marcel Paul.

Volley-ball

Le samedi 30 juin, la section Volley-ball de l'Élan organise un tournoi amateur de « 4 x 4 mixte » ouvert à tous. Il suffit d'être quatre dont au moins une femme. Les matchs comme les animations se dérouleront en simultané dans deux gymnases, Marcel Paul et Pasteur. Également au programme : des démonstrations de capoeira, tae-kwondo et de hip-hop. Inscriptions : 40€ par équipe (licencié et non licencié à partir de 15 ans). Restauration sur place. Renseignements : 06 15 15 29 94.

Bravo et merci

C'est dans une formidable ambiance que la piscine de L'Hay-les-Roses a accueilli le 13 mai le gala de natation synchronisée en faveur des enfants atteints de mucoviscidose. Grâce à la générosité de tous, et en particulier de la section natation synchronisée de l'Élan, les organisateurs ont pu envoyer à l'association « Vaincre la Mucoviscidose » la somme de 1 427,75 €. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce bel élan du cœur.

Volley-ball

Les filles accèdent à la R2



Un an seulement après leur accession en Régionale 3, les seniors féminines de l'Élan volley-ball, qui évoluent en championnat fédéral (FFVB), viennent de décrocher la montée en R2. Plus qu'un beau succès, ce

résultat représente un véritable exploit pour le collectif très soudé qui met à profit les conseils avisés de Samat, son entraîneur. « *D'ordinaire une équipe accédant au niveau régional doit prendre une ou deux années pour bien y figurer* », se réjouit Geneviève Gascard, présidente de la section. « *Nous avons eu quelques arrivées en début de saison et le travail mené par l'entraîneur avec les filles a tout de suite payé* ». L'ensemble des équipes est en constante progression. Celle du « 4 x 4 mixte » est en tête du championnat départemental FSGT. Chez les jeunes, les poussines emmenées par Auriane, Maeva et Marion auraient, elles aussi, pu être championnes départementales cette année si la finale n'était pas tombée pendant... la classe de neige ! ● P. M.

Coup de chapeau

À Quentin Eveno. Le minime chevillais se classe 7^e à l'issue de la 3^e manche du championnat d'Île-de-France de karting organisée en mai à Essay (61). Il reste en lice pour la 6^e place régionale accessible lors de la dernière manche fin juillet à Angerville (91). Un circuit qu'il connaît bien, où se tient également cette année la 1^{re} manche du championnat de France. Parallèlement, Quentin a participé aux phases finales de la Coupe de France benjamins de football avec l'équipe de Montrouge classée championne des Hauts-de-Seine. Son équipe s'incline en finale nationale face au PSG et termine donc vice-championne d'Île-de-France. ●

Le chiffre du mois

56

C'est le nombre d'îles constituant l'archipel des Cyclades en Grèce. S'ils ne les ont pas toutes faites – ce qui paraît difficile –, une quinzaine de coureurs de l'Élan athlétisme s'est tout de même relayée en mai pour en parcourir quelques-unes dans le cadre du traditionnel relais de fin d'année organisé par la section : Mykonos, Naxos, Santorin, Delos et Paros. Pour les autres, ce sera peut-être une prochaine fois ? En cherchant bien, il y a aussi Sifnos, Ios, Tinos, Syros, Kimolos... mais pas Kilometros !

Forum des sports

L'incontournable rendez-vous du monde sportif se tiendra le samedi 8 septembre au gymnase Marcel Paul, avec le traditionnel village de stands permettant de découvrir la diversité des disciplines pratiquées à Chevilly-Larue. Les bénévoles des associations sportives seront présents pour informer le public, toujours très nombreux, et enregistrer les inscriptions. Si certaines disciplines sont particulièrement prisées, le forum est aussi l'occasion d'en découvrir de nouvelles à travers de nombreuses démonstrations. Un rendez-vous organisé par le service municipal des Sports. Vive le sport !

Football

La balle est dans le camp des Chevillais

C'est comme la publicité : l'Élan a bâti le cadre, aux Chevillais d'inventer « la vie qui va avec ». Grâce à la mise en place d'une structure technique digne d'un grand club, les amateurs de tous âges disposeront dès la rentrée d'un environnement à la fois propice à la réalisation de leur passion et porteur pour leur progression. À condition qu'ils saisissent la balle au rebond... « *Nous manquions de repères et de moyens au plan technique*, analyse Raymond Hybois, le président de l'Élan. *Mais le projet construit récemment avec David Doumayrou, joueur du Championnat du dimanche matin et éducateur diplômé, a permis de mettre en place une équipe de dirigeants et d'éducateurs pour poser de nouvelles bases.* » L'arrivée de Meguini Guenni au poste de coordinateur technique, dont la mission principale est d'assurer l'harmonisation de l'accueil, est un atout majeur pour le club. Aujourd'hui, l'Élan est en capacité d'assurer une prise en charge par catégorie d'âge dans les meilleures conditions, autour d'une éthique du sport faite d'esprit d'équipe, de respect et de convivialité. Une charte a même été rédigée pour cibler les objectifs, notamment la formation des jeunes. Plus de 150 fréquentent déjà les entraînements... « *Il reste à mobiliser les parents, car un club ne peut pas vivre sans eux.* », conclut David Doumayrou. « *Ce sont eux qui, le samedi, peuvent se relayer pour emmener les joueurs, les soutenir au bord du terrain ou aider à tenir les feuilles de matchs. Nous voulons renouer avec une ambiance familiale. C'est cette vie associative avec ses rendez-vous conviviaux qui est à la base du sport.* » Avis aux amateurs, joueurs sur le terrain et parents autour : le club leur tend ses bras... ● P. M.

29

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 3 juin
Medioni
89, boulevard Jean Jaurès
Fresnes
01 46 66 10 47

Dimanche 10 juin
Pong
7, avenue Aristide Briand
L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Guyen
21-47 avenue du Général de Gaulle
Thiais
01 46 86 59 24

Dimanche 17 juin
Martin
21, avenue de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

Dimanche 24 juin
Truong
61, rue de la Cosarde
L'Hay-les-Roses
01 46 64 56 62

Veron
1-11 ave René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

Dimanche 1^{er} juillet
Ruiz-Thibault
155, rue de Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 46 86 55 94

Dimanche 8 juillet
Desaldejeer
39, rue Émile Zola
Fresnes
01 43 50 87 42

Douriez
7 place du marché
Thiais
01 48 53 83 02

Samedi 14 juillet
Msika
81, avenue du Général de Gaulle
L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Roussel
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Dimanche 15 juillet
Pecouyoul
108, rue de Chevilly
L'Hay-les-Roses
01 43 50 62 75

Roussel
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Dimanche 22 juillet
Tomasino
2, rue Dispan
L'Hay-les-Roses
01 46 63 17 11

Dimanche 29 juillet
Demantke
7, rue Léon Blum
L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 84

Guyen
21-47 avenue du Général de Gaulle
Thiais
01 46 86 59 24

Dimanche 5 août
Koubi
5 quater, avenue du G^{ral} de Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88

Dimanche 12 août
Trouillet
55, rue P. Hochart
L'Hay-les-Roses
01 46 86 48 02

Benchetrit
21-23, rue Robert Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

Mercredi 15 août
Cherally-Hassim
Résidence Tuilerie, avenue de la Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Wu Yao Kwang
19 rue du pavillon de Grignon
Thiais
01 48 84 75 66

Dimanche 19 août
Henry
129, rue de Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 45 60 49 34

Dimanche 26 août
Lahlou El Outassi
77, rue Émile Zola
Fresnes
01 46 60 05 65

Dimanche 2 sept.
Bonodeau
41, avenue du parc des sports
Fresnes
01 42 37 43 31

Ghemri
25, boulevard de Stalingrad
Thiais
01 46 80 07 29

Pour le service pharmaceutique de nuit s'adresser au commissariat.
Tél.: 17 ou 01 49 08 26 00

Passeports et cartes nationales d'identité

Faites vos demandes maintenant

Un délai de cinq à six semaines est aujourd'hui nécessaire à la délivrance de toute pièce d'identité. Par ailleurs, la fabrication des passeports électroniques étant aujourd'hui centralisée, la préfecture ne délivre plus de passeports en urgence. Renseignements : en mairie, service de l'état civil (01 45 60 18 00).

Notez-le

Pendant l'été, fermeture des services municipaux tous les samedis entre le 14 juillet et le 25 août.

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : mercredis 6 juin, 4 juillet, 1^{er} août et 5 septembre
Secteur 2 : mercredis 20 juin, 18 juillet et 15 août
Secteur 3 : mercredis 27 juin, 25 juillet et 22 août

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 8000 94550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).

Le calendrier complet de l'année 2007 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr

Médecin de garde

Amicale des médecins de Chevilly-Larue, L'Hay-les-Roses, et Rungis.

Tél. : 01 46 63 72 17

Nuit : de 20 h à 8 h.

Week-end : du vendredi 20 h au lundi 8 h.

État civil

Du 1^{er} au 30 avril 2007

Estelle Lacouture
Kyle Del Volta
Maïlyss Robin
Lou-Anne Prunier

Naissances

Hugo Lamalle
Mohamed Ghodbane
Alexandre Servant
Raphaël Bideau
Tanaïs Mafuta-Lukiana
Alicia Redon
Eléa Lamarque
Maxime Vellé
Ilès Manseur
Marylou Sorres

Mariages

Frédéric Dussart et Meriem Bouchaba

Décès

Marthe Decoux
Saïd Boudraa
Giovanni Amore
Germaine Denis

Solidarité Enfants Sida

L'association Sol En Si soutient et accompagne les enfants et leurs proches concernés par le VIH/SIDA en tissant un réseau de solidarité et d'entraide pour épauler les familles et répondre, au quotidien, à leurs besoins. L'association recherche activement des volontaires pour accompagner des familles, parrainer des enfants, participer aux activités des crèches et des haltes-garderies. Vous souhaitez participer à la vie de l'association ? Renseignements : 01 48 31 13 50, sol-en-si@wanadoo.fr ou www.solensi.org

Prévention canicule

Par vigilance en prévision des risques de canicule, le service municipal d'Action sociale propose aux personnes âgées et handicapées vivant seules à leur domicile de se faire enregistrer. Si vous souhaitez en faire la demande, faites-vous connaître en complétant le coupon-réponse ci-dessous. Pour plus d'informations sur le dispositif de l'été 2007 : 01 45 60 18 54.

À renvoyer ou à déposer au service municipal d'Action sociale (secteur retraités), 88, avenue du Général de Gaulle, 94550 Chevilly-Larue.

Je souhaite être intégré(e) au dispositif de l'été 2007 en cas de déclenchement de l'alerte canicule :

Nom : Prénom :

Adresse :

Étage : Code d'entrée :

Âge : Téléphone :



Tarification EDF

Mise en place d'un tarif de première nécessité

Si vous êtes en situation de précarité et que vous rencontrez des difficultés importantes et récurrentes pour payer votre facture d'électricité, EDF et le Sipperec ont mis en place un tarif de première nécessité (TPN) qui permet, sous certaines conditions, une réduction de 30 % à 50 % pour une durée d'un an renouvelable.

► Renseignements et conditions d'attribution : au 0800 333 123 (numéro vert) ou sur le site Internet du Sipperec <http://www.sipperec.fr/edition/elec/Guideelec2006.pdf>

Un avocat à votre écoute

Maître Rousseau tiendra sa dernière permanence de l'année le samedi 7 juillet et reprendra le 1^{er} septembre. Quant à celles de Maître Métalinos, la dernière se tiendra le 30 juin. Il les reprendra le 25 août.

► Gratuit et sans rendez-vous.

Correspondant du parquet

Grâce à la bataille menée par la Municipalité, les permanences du correspondant du parquet, Charles Hornetz (chargé d'assurer l'interface entre les Chevillais et le tribunal de grande instance de Créteil), reprennent les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 13 à 15h (consultations libres). Interruption des permanences entre le 15 août et le 15 septembre.

► 2 bis, rue du Berry - Tél. : 01 46 87 80 44

Sécurité

Opération « Tranquillité-vacances »

Afin de prévenir les risques de cambriolage, signalez votre absence pendant vos vacances en vous présentant au poste de police. Il prendra les renseignements concernant votre période d'absence et les éventuelles personnes à contacter en cas de nécessité. Des patrouilles de police effectueront des passages aux abords de votre domicile, à des heures variables, pour sécuriser les lieux. Les policiers pourront également vous prodiguer des conseils sur les dispositions à prendre pour protéger votre domicile pendant votre absence.

► Poste de police : 1, avenue Franklin Roosevelt - Ouvert de 9 à 12h et de 14 à 18h45.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

► Adjoint administratif au service Action sociale h/f

► Responsable du service municipal de la Jeunesse (SMJ) h/f

► Directeur des services techniques h/f

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire

88, avenue du Général-de-Gaulle - 94669 Chevilly-Larue Cedex

Toutes ces annonces sont consultables sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr, rubrique « Municipalité ».

Impôts

Déclaration de revenus 2006

► Vous avez jusqu'au 19 juin pour faire votre déclaration par Internet sur www.impots.gouv.fr

Permanences « impôts »

Pas de permanence durant l'été. Reprise à partir du 10 septembre, chaque 2^e lundi du mois.

Renseignements administratifs

Allô service public

Le 39 39 permet d'obtenir en moins de 3 minutes une réponse ou une orientation à toute demande de renseignement administratif.

► Service accessible de 8 à 19h en semaine

et de 9 à 14h le samedi (0,12 €/min à partir d'un téléphone fixe).

Rencontrer une assistante sociale

L'assistante sociale, Mme Badina, vous recevra sur rendez-vous les jeudis 19 et 26 juillet ainsi que le jeudi 2 août. Elle interrompra ensuite ses permanences hebdomadaires du jeudi pour les reprendre à partir du 6 septembre.

► Permanences en mairie, de 9h30 à 12h.

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05.

Aide à l'amélioration de l'habitat

Codal-Pact 94

► Permanences le premier jeudi de chaque mois (sauf juillet et août) en mairie, de 10 à 12h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43.

Logement

Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).

Permanences pour le locatif et les rapports locatifs :

► Jeudi 7 juin de 16 à 18h. Point accueil : 7-9 rue Paul Bert à Villejuif.

► Jeudis 21 et 28 juin de 16 à 18h. Fédération : 27, avenue Lucien-Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2).

Permanences pour les copropriétaires et accédants à la propriété :

► Mercredis 6, 13, 20 et 27 juin de 16 à 18h. Fédération : 27, avenue Lucien-Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie

► Les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 18 à 19h (sauf vacances scolaires). Maison pour tous. 23, rue du Béarn.

Permanences de l'ARSS

► L'association des résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) tient une permanence sans rendez-vous tous les lundis de 17 à 19h.

Problèmes de voisinage, inertie de votre bailleur, n'hésitez pas à nous contacter. L'ARSS suspendra ses permanences pendant les mois de juillet et août. Elles reprendront le lundi 10 septembre 2007.

Violences conjugales

► Vous êtes victime ou témoin de violences conjugales ?

Appelez le 39 19

